



Régime de retraite

Le gouvernement nous barre le chemin

Le gouvernement aura réussi à nous empêcher de négocier notre régime de retraite.

Dans une décision rendue le 13 février, la Cour suprême du Canada refuse d'entendre UCCO-SACC-CSN sur l'inconstitutionnalité d'un paragraphe de la Loi sur les relations de travail dans le secteur public fédéral (LRTPF), qui interdit aux agents négociateurs de la fonction publique fédérale de négocier en bonne et due forme leur régime de retraite et la dotation.

Depuis 2002, UCCO-SACC-CSN mène âprement la lutte. En juin 2018, la Cour supérieure nous avait donné raison. Mais le gouvernement a choisi d'en appeler. Malheureusement, un an plus tard, la Cour d'appel venait renverser cette décision. Aujourd'hui, en refusant que le processus judiciaire se poursuive, le plus haut tribunal du pays restreint notre droit à la négociation.

Une tournée sera mise en branle sous peu afin que tous les exécutifs régionaux soient informés des suites qui seront données à cette décision.

Restez à l'affût.

Pension Plan

The government is blocking our path

The government will have succeeded in preventing us from negotiating our pension plan.

In a decision rendered on February 13, the Supreme Court of Canada refused to hear from UCCO-SACC-CSN concerning the unconstitutionality of a paragraph of the Federal Public Sector Labour Relations Act (LRTPF) that prohibits bargaining agents of the federal public service from properly negotiating their pension plan and staffing.

Since 2002, UCCO-SACC-CSN has led the battle on this matter. In June 2018, the Superior Court agreed with us. But the government chose to appeal. Unfortunately, a year later, the Court of Appeal overturned this decision. By refusing to allow the legal process to continue, the country's highest court is restricting our right to negotiate.

A tour will be launched shortly so that all regional executives are informed of the follow-up to this decision.

Stay tuned.